L'UNEDIC vend 100 000 chômeurs au privé

L'UNEDIC vient d'annoncer que ce sont désormais 100 000 chômeurs qui se verront envoyés vers des organismes privés pour le suivi de leur recherche d'emploi.

Chaque chômeur rapportera en moyenne 3400 euros à l'entreprise sélectionnée : sur les rangs pour profiter de cette manne financière la plupart des multinationales de l'intérim, mais aussi les chambres de commerce et d'industrie de plusieurs régions, et des entreprises d'insertion déjà ultra subventionnées par l'Etat et les collectivités territoriales.

Le coût de cette mesure est énorme, 168 millions d'euros : dans le même temps où l'Unedic indemnise de moins en moins de chômeurs, sous prétextes d'économies nécessaires, elle n'hésite pas à subventionner des entreprises pour des prestations dont l'utilité en termes de retour à un emploi stable et choisi est loin d'être avéré. Alors même que les demandeurs d'emploi choisis pour l'expérimentation de ces nouveaux dispositifs avaient été soigneusement choisis par les ASSEDIC et avaient un profil « proches de l'emploi », les résultats indiquent que le taux de placement est équivalent à celui de l'ANPE.

Mais du coup, c'est la surenchère : l'ANPE, qui consacre pourtant un quart de son budget à payer des prestataires extérieurs, va expérimenter un accompagnement « encore plus renforcé » sur 40 000 chômeurs. La fréquence des rendez-vous ne changera rien au fait qu'il n'y a que 300 000 offres d'emplois non pourvues à l'ANPE.

L'UNEDIC parle de « lots de demandeurs d'emploi », on confie aux agents ANPE des « stocks à gérer »... Encore une fois, les projets, les envies, les difficultés financières et matérielles des chômeurs ne comptent pas.

Suite de l'article : http://bellaciao.org/

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le samedi 9 septembre 2006

Consultable en ligne: http://archives.cafeduweb.com/lire/6646-unedic-vend-100-000-chomeurs-au-prive.html